

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au greffe du tribunal
de commerce de Dinant

le 07 DEC. 2009

Le greffier en chef,
Greffe



09177008

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/12/2009 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **COLLARD RAYMOND**

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : AVENUE DE LA LIBERATION 7 5660 COUVIN

N° d'entreprise : **0.454.165.282**

Objet de l'acte : **TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL - NOMINATION - DEMISSION**

ORDRE DU JOUR:

- Transfert de Siège social,
- Démission du gérant,
- Nomination d'un gérant,
- Décharge au gérant,
- Divers
- Les membres présents à l'assemblée générale extraordinaire décident à l'unanimité :
 - du transfert de siège social de l'Avenue de la Libération 7 à 5660 Couvin vers la route de Philippeville 89 à 6120 Nalinnes
 - par vote spécial, elle accepte la démission de Mr Collard Raymond de son poste de gérant en date du 02/11/2009
 - par vote spécial, elle accepte la nomination de Mr Miguel Wibert, demeurant rue du Golat 14 à 5370 Flostoy, au poste de gérant à partir de ce 02 novembre 2009
 - elle donne décharge au gérant, Mr Collard Raymond pour sa gestion effectuée durant la période de ses activités
 - Divers: néant

Ces 5 résolutions sont approuvées à l'unanimité des membres présents à cette assemblée générale extraordinaire.

Mr Collard Raymond
Président

Mr Wibert Miguel
Secrétaire

Déposé au tribunal de commerce le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire
du 02/11/2009

Mentionner sur la dernière page du volet B :

Au recto :

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature